

Formez-vous aux métiers de la sécurité

RÉF | 5208

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation a pour but de faire découvrir les métiers de la sécurité et de vous préparer au métier d'agent(e) de gardiennage. Reconnue et certifiée par le Ministère de l'Intérieur, cette filière a été conçue pour former les agent(e)s de gardiennage exerçant une activité de contrôle social, de surveillance et de contrôle du comportement des personnes dans les lieux accessibles ou non au public selon des règles légales. L'objectif est d'obtenir l'attestation de compétence générale en agent(e) de gardiennage, indispensable pour l'accès à la profession.

Programme

1. Découverte des Métiers de la Sécurité :

Ce module, dispensée par la Mission Locale de Bruxelles-Ville, est obligatoire afin d'entrer en formation qualifiante « agent(e) de gardiennage ».

7 journées de formation destinées à :

- Effectuer un bilan professionnel
- Découvrir les différents métiers du domaine de la sécurité : agent de gardiennage, agent de sécurité, gardien de la paix, gardien de parc, etc
- Rencontrer différents employeurs du domaine de la sécurité
- Se préparer au test psychotechnique du SELOR
- Avoir des entretiens individuels pour accompagner les candidat(e)s tout au long du processus de formation qualifiante

2. Formation qualifiante « Agent(e) de gardiennage »

formation de base de 139h est dispensée par un organisme de formation agréée et permet d'obtenir l'attestation de compétence générale Agent(e) de gardiennage, indispensable pour l'accès à la profession.

Elle comporte 2 blocs :

Bloc 1 : 36 heures de cours dans les branches suivantes:

- Organisation du secteur du gardiennage (4 heures de cours)
- Etude de la réglementation relative au gardiennage et étude approfondie des droits et des obligations de l'agent de gardiennage (24 heures de cours)
- Droits fondamentaux et autres compétences et obligations pertinentes (8 heures de cours)

Bloc 2 : 103 heures de cours dans les branches suivantes:

- Aptitudes de communication (12 heures de cours)
- Approche des conflits (12 heures de cours)
- Formation sociétale et culturelle (12 heures de cours)
- Observation, évaluation des risques et rapport (12 heures de cours)
- Techniques d'esquive (12 heures de cours)
- Réaction adaptée en cas de situation de crise (8 heures de cours)
- Secouriste d'entreprise (15 heures de cours)
- Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire (8 heures de cours)
- Rapports sociaux et conventions collectives (4 heures de cours)
- Pratiques des méthodes et techniques de gardiennage (8 heures de cours)

**Certification(s)
visée(s)**

Attestation de compétence générale agent de gardiennage

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

1 mois

en journée

Horaire**Début** 15 février 2021**Coût** Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être Ressortissant Union européenne. Être chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

- Pouvoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge : Certificat article 596 alinéa 1
- Être disposé à travailler de nuit, le week-end et les jours fériés

Connaître

- Avoir une bonne maîtrise du français et du calcul
- Avoir une bonne condition physique
- Avoir un esprit logique et être observateur
- Participer à une séance d'information avec un test (français écrit, calcul, logique)
- Participer à une interview individuelle portant sur la motivation et la disponibilité du candidat
- Passer le test au SELOR visant à vérifier votre profil psychologique (condition d'accès à la formation).
- Toutes les étapes sont éliminatoires

Remarques

Attention : Pour accéder à la profession, vous devez satisfaire à une enquête de sécurité du Ministère de l'Intérieur (pour plus d'informations : site du Ministère de l'Intérieur, Vigilis)
La formation qualifiante se donnera chez G4S

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Participez à une des séances d'information le 19 Janvier 2021 à 10h00 et le 26 Janvier 2021 à 10h00.
- Inscription par mail à

emploi.orientation@mlocbxl.irisnet.be ou par téléphone
au 02/211 10 30

- Adresse : boulevard d'Anvers 26, 1000 Bruxelles

Organisme

Mission locale de Bruxelles-Ville

Boulevard d'Anvers 26

1000 Bruxelles

Tél: 02 211 10 30

<http://www.missionlocalebxlville.be/>